



La charge de cours

Accueil des nouvelles
chargées de cours et des
nouveaux chargés de cours
de l'Université de Montréal

2023

Contenu de la présentation

Votre statut comme personne chargée de cours

- Attribution des charges de cours
- Calendrier des étapes de l'embauche
- Cheminement professionnel
- Formation et perfectionnement
- Intégration pédagogique

Vos avantages sociaux

- Exonération des frais de scolarité
- Congés sociaux
- Retraite



Attribution des charges de cours

1. Les cours sont d'abord répartis entre les professeur.e.s
2. Certains cours sont réservés pour des professeur.e.s retraité.e.s, des cadres, des professionnel.le.s, des personnes postdoctorantes et des étudiant.e.s
3. Les cours non répartis sont soumis à l'affichage pour les personnes chargées de cours



La ou le candidat.e soumet sa candidature dans le Libre-service Synchro en indiquant par ordre de préférence le ou les cours qui l'intéressent et le nombre de cours qu'elle ou il souhaite donner.

Calendrier des étapes de l'embauche



* au plus tard le

- Trimestre d'automne
- Trimestre d'hiver
- Trimestre d'été

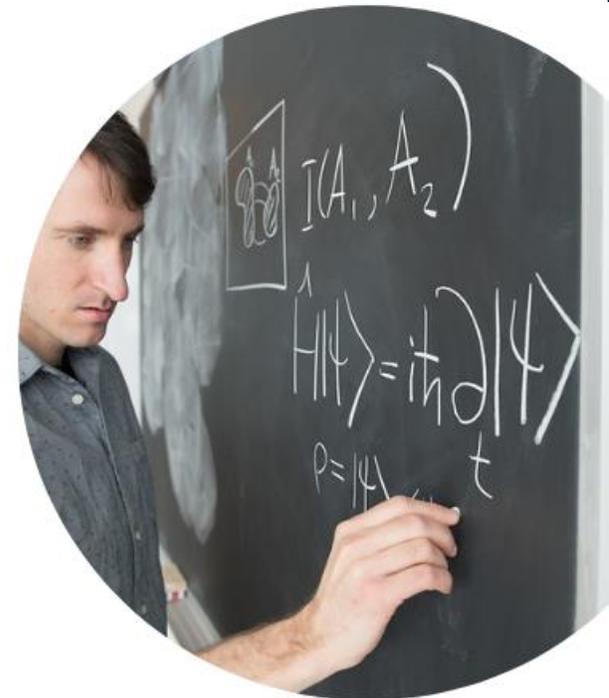


L'acceptation du cours par la candidate ou le candidat donne lieu à son engagement par l'Université

Exigences de qualification (EQE)

(cl. 8 SCCCUM)

- Le **diplôme** universitaire exigé
- L'**expérience** pertinente requise
- Lors de l'affichage, il peut être précisé l'obligation d'appartenir à un **ordre professionnel** lorsque la spécificité du cours le justifie



Statut d'emploi

(cl. 15 SCCCUM)

Le **statut d'emploi** détermine le nombre de charges de cours pouvant être attribuées à un.e chargé.e de cours pendant l'année académique

STATUT DE DOUBLE EMPLOI

- **2 cours (3 si un cours est répété)**
- Personne ayant une activité professionnelle principale rémunérée chez un employeur dont l'emploi du temps correspond à 80 % et + du nombre d'heures hebdomadaires ou mensuelles travaillées par une personne salariée régulière

STATUT DE SIMPLE EMPLOI

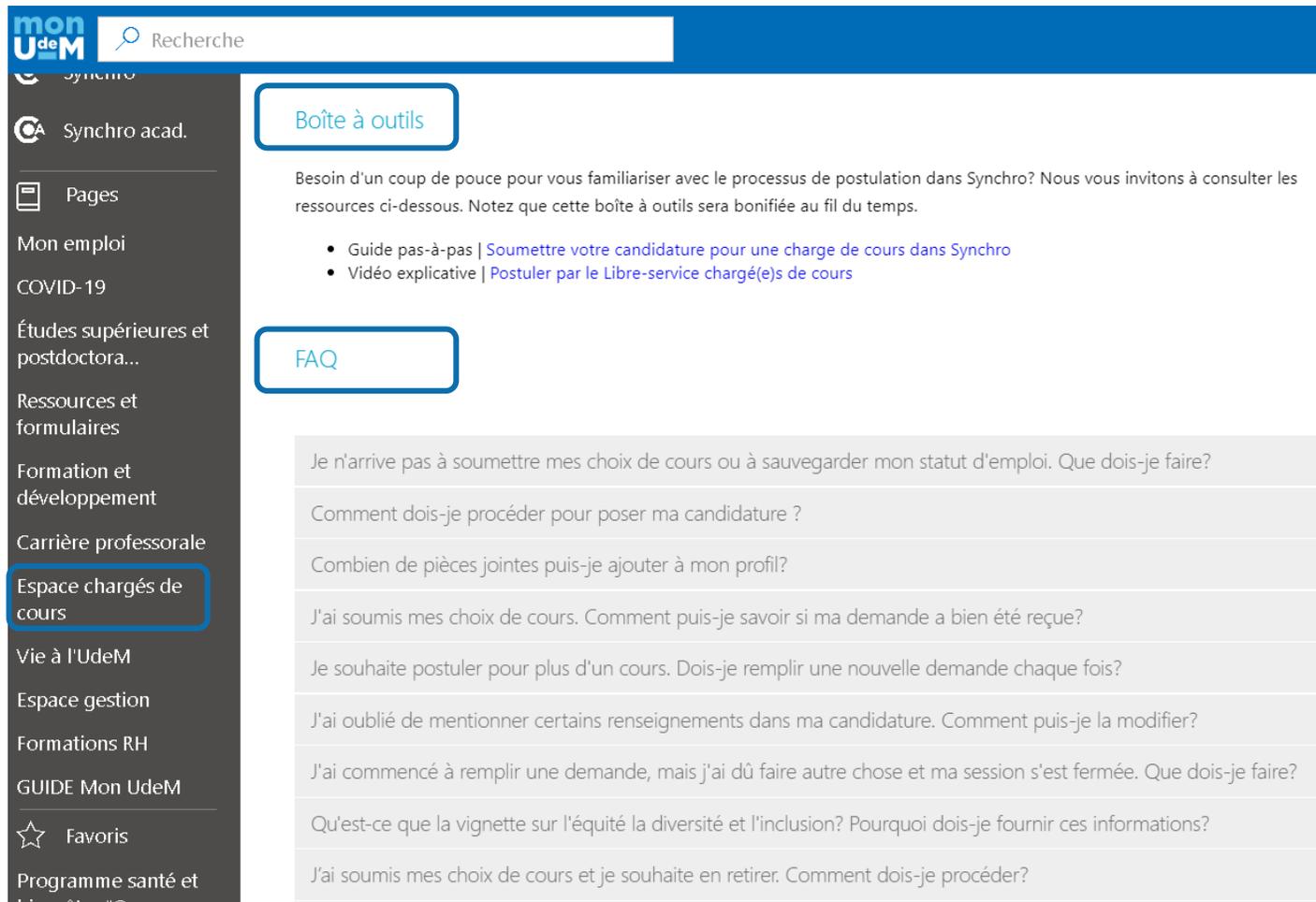
- **9 cours**



Vous devez saisir votre statut d'emploi * au moment de postuler dans votre Libre-service Synchro

** Le statut d'emploi détenu en date de la déclaration*

Trouvez les réponses sur Mon UdeM



The screenshot shows the Mon UdeM website interface. At the top left is the logo "mon UdeM" and a search bar labeled "Recherche". A dark sidebar on the left contains a navigation menu with the following items: "Synchro", "Synchro acad.", "Pages", "Mon emploi", "COVID-19", "Études supérieures et postdoctora...", "Ressources et formulaires", "Formation et développement", "Carrière professorale", "Espace chargés de cours" (highlighted with a blue box), "Vie à l'UdeM", "Espace gestion", "Formations RH", "GUIDE Mon UdeM", "Favoris", and "Programme santé et bien-être". The main content area features a "Boîte à outils" button, followed by a text block: "Besoin d'un coup de pouce pour vous familiariser avec le processus de postulation dans Synchro? Nous vous invitons à consulter les ressources ci-dessous. Notez que cette boîte à outils sera bonifiée au fil du temps." Below this is a list of links: "Guide pas-à-pas | Soumettre votre candidature pour une charge de cours dans Synchro" and "Vidéo explicative | Postuler par le Libre-service chargé(e)s de cours". A "FAQ" button is also present. Below the FAQ button is a list of questions in a light gray box: "Je n'arrive pas à soumettre mes choix de cours ou à sauvegarder mon statut d'emploi. Que dois-je faire?", "Comment dois-je procéder pour poser ma candidature ?", "Combien de pièces jointes puis-je ajouter à mon profil?", "J'ai soumis mes choix de cours. Comment puis-je savoir si ma demande a bien été reçue?", "Je souhaite postuler pour plus d'un cours. Dois-je remplir une nouvelle demande chaque fois?", "J'ai oublié de mentionner certains renseignements dans ma candidature. Comment puis-je la modifier?", "J'ai commencé à remplir une demande, mais j'ai dû faire autre chose et ma session s'est fermée. Que dois-je faire?", "Qu'est-ce que la vignette sur l'équité la diversité et l'inclusion? Pourquoi dois-je fournir ces informations?", and "J'ai soumis mes choix de cours et je souhaite en retirer. Comment dois-je procéder?".



[Consultez Mon UdeM:
Attribution des charges
de cours](#)



Pointage

(cl. 9 SCCCUM)



Le pointage

Liste de pointage:

- **par unité d'embauche**
- **par titre d'emploi**

Le pointage cumulatif par unité d'embauche détermine la priorité d'attribution des charges de cours.

AFFICHAGE

Affichée au département et sur le portail de la faculté à 3 moments dans l'année :

- 15 septembre
- 15 janvier
- 15 mai



Le pointage

CALCUL DU POINTAGE

| | |
|----------------------------------|-------------|
| • Chargé.e de cours | 45 h |
| • Chargé.e de clinique | = |
| • Chargé.e de formation pratique | 1 point |

| | |
|--------------------------|--------------|
| | 135 h |
| • Superviseur.e de stage | = |
| | 1 point |

CONSERVATION DU POINTAGE

- Si vous n'obtenez pas de cours, votre pointage est conservé pour chaque titre d'emploi, par unité d'embauche, pendant les **24 mois** qui suivent la fin du dernier trimestre où il a été obtenu.
- Si vous continuez à donner des cours, le pointage est **cumulatif**.



La probation

(cl. 12 SCCCUM)

Durée de la période probatoire

| TITRE | DURÉE DE LA PÉRIODE PROBATOIRE <i>Sur une période d'au moins 3 trimestres</i> |
|---|---|
| CHARGÉ.E DE COURS | 4 premières fois où la chargée ou le chargé de cours donne un ou des cours OU Minimum de 3 points dans une unité |
| CHARGÉ.E DE FORMATION PRATIQUE SUPERVISEUR.E DE STAGES | 3 premières fois où la personne est engagée à ce titre |
| CHARGÉ.E DE CLINIQUE | 180 premières heures de cours |

La probation

DIRECTION DE L'UNITÉ D'EMBAUCHE

1. Vous rencontre au moins une fois pendant votre période probatoire.



Rencontre formative basée sur les échanges et la rétroaction

2. Évalue le dossier soumis par la chargée ou le chargé de cours :

- ✓ Autoévaluation
- ✓ Enseignement
- ✓ Syllabus
- ✓ Plan de cours
- ✓ Notes de cours
- ✓ Matériel pédagogique et autres renseignements liés

3. Accorde la probation ou soumet le dossier à un comité d'évaluation en cas de doute.

Formation professionnelle et développement

(cl. 16 SCCCUM)



Formation professionnelle et développement

- Critères d'admissibilité distincts pour la formation et pour le perfectionnement
- Budget annuel équivalent à 36 cours de 3 crédits
- Comité paritaire de formation professionnelle et de perfectionnement

PRINCIPAUX OBJECTIFS

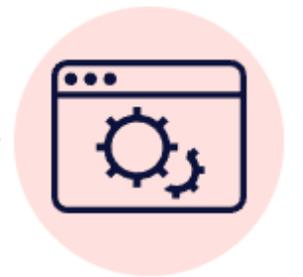
Assurer...



L'enrichissement
des
connaissances



Le développement
des habiletés
pédagogiques



La mise à
jour des
enseignements

Formation professionnelle et perfectionnement

ACTIVITÉ DE FORMATION PROFESSIONNELLE

- Participation à des colloques ou des congrès
- Ateliers de formation
- Etc.

ACTIVITÉ DE PERFECTIONNEMENT

- Réalisation d'instruments pédagogiques
- Rédaction d'un manuel ou d'un article scientifique
- Finalisation de la rédaction d'un mémoire ou d'une thèse
- Mise à jour substantielle de son enseignement

Intégration pédagogique

(cl. 22 SCCCUM)

- Critères d'admissibilité variables en fonction du projet
- Budget annuel équivalent à 36 cours de 3 crédits

Comités locaux d'intégration pédagogique

- 15 à 20 comités
- 2 à 3 professeur.e.s et 2 à 3 chargé.e.s de cours

Comité universitaire d'intégration pédagogique

- 3 représentant.e.s UdeM
- 3 représentant.e.s SCCCUM

PRINCIPAUX OBJECTIFS

Assurer...



La qualité de l'enseignement



La participation des chargé.e.s de cours aux processus constitutifs de l'enseignement et à la vie pédagogique d'une unité académique



**COMMENTAIRES?
QUESTIONS?**



Vos avantages sociaux



Exonération des frais de scolarité

CONDITIONS D'ADMISSIBILITÉ

- Avoir complété sa période de probation
- Avoir accumulé un nombre de points (variable en fonction du titre d'emploi) au début du trimestre visé par la demande d'exonération
- Avoir obtenu un minimum de points (variable en fonction du titre d'emploi) à la fin de l'année universitaire visée par la demande

Soumission des demandes par la vignette **Exonération des frais de scolarité** de votre [Libre-service Synchro](#)



i

L'exonération s'applique également à la conjointe ou au conjoint et aux enfants à charge

Congés sociaux et maladie

1

Maladie

2

Raisons
familiales

3

Congés
parentaux

4

Décès

5

Affaires
juridiques

ABSENCES COURTE DURÉE

Vous devez convenir des modalités de reprise des cours manqués avec votre direction pour que le congé soit avec traitement.

ABSENCES LONGUE DURÉE

Vous devez continuer à postuler pour les trimestres qui suivent afin de préserver vos droits.



Retraite

RÉGIME DE RETRAITE DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

Les chargé.e.s de cours cotisent au Régime de retraite de l'Université de Montréal (RRUM)

Consultez les règles d'adhésion ici:

www.rrum.umontreal.ca



ALLOCATION DE DÉPART

- Être inscrit.e sur une ou des listes de pointage
- A droit à une allocation de départ si :
 - ✓ Âge entre 60 et 64 ans inclusivement
 - ✓ Pointage total accumulé de 100 points ou + (59 points pour les superviseurs de stages)



Le montant alloué à titre d'allocation de départ est équivalent au pointage annuel moyen des cinq meilleures années parmi les 10 dernières années universitaires complètes précédant la prise de la retraite

Programme d'aide au personnel et à la famille

Pour les chargé.e.s de cours
en simple emploi



- Service immédiat, gratuit et confidentiel
- [Accès en ligne](#) ou par téléphone:
514.343.2103 ou 1.866.288.1730

COUNSELING CLINIQUE

- Famille
- Relations conjugales ou interpersonnelles
- Problèmes liés au travail, personnels ou émotionnels
- Dépendances

SERVICES TRAVAIL -VIE PRIVÉE

- Consultations de soutien juridique
- Consultations de soutien financier
- Orientation professionnelle
- Mise en forme LIFT session



Le soutien par counseling est un service de courte durée offert en personne, en groupe, par téléphone, visioconférence, ou clavardage.



Consultez [Mon UdeM: Programme d'aide aux employé\(e\)s et à la famille](#)



Programme de santé mieux-être institutionnel

MISSION

Programme participatif et évolutif créé pour les membres du personnel de l'Université de Montréal, par les membres de l'Université de Montréal afin de promouvoir la santé globale.

On
prend soin
de nous

AU MENU

Balados, défis sportifs, formations, conférences, ateliers, partage d'outils, tables rondes



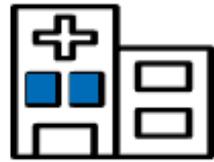
Sur mesure pour le personnel enseignant, la conférence « **5 façons d'accompagner la détresse psychologique** » est offerte dans le cadre du programme et animée par Steve Geoffrion. Restez à l'affût!



[Consultez la programmation sur Mon UdeM: Programme de santé bien-être On prend soin de nous](#)



Un campus avec des avantages incomparables



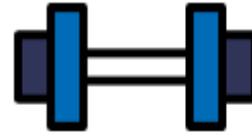
Santé

Accès aux multiples cliniques sur le campus:

- médicale
- de nutrition
- d'optométrie
- de kinésiologie
- dentaire
- d'orthophonie et d'audiologie
- de médecine sportive

Programme complet d'aide au personnel et à la famille

Service d'ergonomie



Bien-être

- Accès au Centre sportif de l'UdeM (CEPSUM) et rabais employé
- Cours de mise en forme sur l'heure du midi et capsules en ligne
- Accès aux sentiers du mont Royal (marche, course, vélo)
- Bornes Bixi et stationnements pour vélos
- Programme santé et mieux-être institutionnel



Culture

Programmation virtuelle et sur le campus incluant:

- Concerts
- Expositions
- Cinéma
- Conférences
- Événements sportifs
- Théâtre
- Danse

Accès au réseau des bibliothèques de l'UdeM et aux librairies

Projets éphémères sur le Campus MIL



Accès

Situé en plein cœur de la ville, le campus principal de l'Université de Montréal est facile d'accès

- Desservi par six stations de métro
- Multiples pistes cyclables aux abords
- Zone d'autopartage
- REM prévu en 2024

Ressources

**Bureau du
personnel
enseignant**

bpe@umontreal.ca



**Équipe des
avantages
sociaux**

[avantages-sociaux@
drh.umontreal.ca](mailto:avantages-sociaux@drh.umontreal.ca)



monudem.umontreal.ca

Université 
de Montréal
et du monde.

MERCI DE VOTRE PARTICIPATION!

